



Facturation datant d il y a 5ans

Par **NANIE**, le **16/06/2008** à **14:45**

IL Y A 5 ANS J AI ETE EN REDRESCLEMENT JUDICIAIRE POUR MON ENTREPRISE
TOUT A ETE FAIT DS LES REGLES AVEC LA JUSTICE SAUF QUE MON ASSUREUR N A
PAS PRESENTE SA CREANCE DS LES 60 JOURS PRESSEDANT LE JUGEMENT DONC
IL N A PAS ETE PAYE. MAIS MAINTENANT JE VOUDRAIS M ASSURER
AILLEURS(ASSURANCE DECENNALE)IL NE VEUT PAS ME DONNER L HISTORIQUE .
MOTIF: SA CREANCE NE LUI A PAS ETE REGLE . MAIS IL NE L A PAS
PRESENTE...ALORS QUE FAIRE IL VEUT QUE JE LUI REGLE UNE CREANCE DATANT
DE 5ANS QU IL N A PAS PRESENTE AU DOSSIER DE REDRESCLEMENT JUDICIAIRE.
DOIS JE REGLER? OU EST IL DS L ILLEGALITE? JE SUIS COINCE CAR SANS
HISTORIQUE JE NE PEUX PAS M ASSURER AILLEURS ET CONTINUER 1 ACTIVITE
.MERCIS D AVANCE A TOUS CEUX QUI POURRONT M AIDER.J AI L IMPRESSION D
ETRE DS UNE IMPASSE MAIS JE PENSE REELLEMENT QU IL Y A PRESCRIPTION.